



NOUVELLES MODALITES D'ENGAGEMENT

Pour la saison 2020-2021, toutes les équipes seront PRE ENGAGEES sur Footclubs. Les clubs devront confirmer leur choix par un accord ou un refus (case à cocher sur Footclubs). **Vous ne recevrez plus de formulaire papier.**

Les montées et descentes seront effectuées par Foot2000 avant l'ouverture des pré-engagements et avec les éléments disponibles du moment et sous réserve de toute procédure en cours et à venir.

Vous aurez la possibilité d'engager de nouvelles équipes en plus des pré-engagements proposés.

Vous devrez préciser :

- 1- **Le Terrain** où se déroulera la rencontre (si plusieurs terrains, vous devrez affecter le terrain à l'équipe et/ou la catégorie).
- 2- **Les Désidératas devront être précisés lors des pré-engagements sur Footclubs**
 - Alternance/Jumelage avec une autre équipe ou club
 - Les dates où vous voulez jouer à domicile ou à l'extérieur (justifier par mail)

Retrouvez l'aide jointe au courrier.

Vous pouvez vous engager **à compter du 15 juin et ce jusqu'au 10 juillet (jusqu'au 21 août pour le championnat Départemental 4 et le Critérium Féminin). La date limite d'engagement pour le Critérium Vétérans et Coupe Vétérans est fixée au 20 juillet (formulaire).** Au-delà de ces dates, aucun engagement ne sera possible sur Footclubs, il faudra alors faire une demande écrite.

MODALITES FINANCIERES

Conformément aux règlements en vigueur, l'engagement de vos équipes ne sera effectif qu'au règlement total du dernier relevé de compte arrêté au 15 juin 2020.

RENSEIGNEMENTS CLUBS

Comme pour les engagements, la fiche club est supprimée. Nous vous demandons, via Footclubs, de rentrer toutes modifications de coordonnées du Président, et/ou Correspondant et/ou Trésorier de votre club. (Adresse postale, N° Téléphone (**espace entre chaque chiffre**) et **adresse mail officiel du club**).